



METRO

INFORMATION PRESSE

3 mars 2022

CHARTRE ORIGINE FRANCE

DEUX ANS APRES, ET DANS UN CONTEXTE DE CRISE, LA PART ORIGINE FRANCE PROGRESSE DANS LA RHD GRACE A LA MOBILISATION DES 13 SIGNATAIRES

Paris, le 3 mars 2022 - Lors du Salon International de l'Agriculture, les signataires de la Charte Origine France ont dressé le premier bilan de leur action commune pour augmenter la part de produits français au sein de la restauration indépendante. Dans un contexte de crise sanitaire qui a fortement affecté la filière Restauration hors domicile (RHD), les 13 signataires engagés ont su maintenir le cap et poursuivent leurs actions de sensibilisation et de promotion des produits Origine France.

Initiée par METRO France le 28 janvier 2020, la Charte Origine France, est désormais signée par 13 acteurs majeurs de la filière¹ RHD. Sa création s'est inscrite dans la suite logique des Etats généraux de l'alimentation organisés en 2017 et dans la continuité de l'action de la FNSEA, sur le syndicalisme économique et sur la valorisation des produits français auprès du consommateur.

La Charte Origine France témoigne de la nécessité d'une prise de conscience collective, et se traduit par la mise en place d'actions concrètes en lien avec une demande croissante de la part du consommateur sur la qualité et sur l'origine des produits qu'il consomme. Son objectif vise à mobiliser les membres des fédérations signataires et METRO afin de créer et renforcer sur tous les territoires le lien essentiel entre producteurs, Petites et moyennes entreprises (PME), coopératives, entreprises de transformation, METRO et restaurateurs, pour promouvoir la qualité des produits des terroirs français, et soutenir le développement des filières.

L'enjeu de remonter la part de produits français dans la RHD, qui fait encore trop appel aux importations, impliquait une forte mobilisation des acteurs de la filière. En parallèle de cette prise de conscience, la crise a remis au cœur des débats le sujet de la souveraineté alimentaire, au cœur des attentes des Français, confirmant la nécessité des objectifs de l'initiative lancée par METRO France et les 12 Fédérations signataires.

Augmentation de la part Origine France dans la RHD en dépit de cette période complexe

En dépit de la crise sanitaire, l'analyse des résultats des rayons frais montre une bonne première évolution de l'objectif Origine France.

Les actions menées par les signataires ont permis d'augmenter de près de 2 points la part de produits français sur l'ensemble des produits vendus en boucherie par METRO France auprès de sa clientèle professionnelle (soit 62,94% d'origine France au total).

¹ FNSEA, JA, FNB, FNP, CFA, Légumes de France, La Coopération Agricole, la FEEF, l'ANIA, METRO France, l'UMIH, le GNI et la CGAD





METRO

La part d'Origine France sur les différents produits de la boucherie s'établit désormais à :

bœuf frais	60,34%	poulet frais	66,55%
porc frais	73,27%	volaille frais	83,77%
veau frais	53,16%	gibiers	84,67%

L'ensemble de ces données ont été vérifiées et attestées par un tiers de confiance, le Cabinet Kpmg.

Sur ce même segment, le steak haché et les tartares sont à 100 % français, au même titre que les œufs et le lait. Sur d'autres espèces, des efforts sont encore à mener pour renforcer les approvisionnements origine France.

En matière de fruits et légumes, dans la période saisonnière, seuls les produits français sont mis en avant. À noter que 100 % des pommes de terre filière sont Origine France. De nombreuses initiatives sont également lancées avec la Production française pour développer de nouvelles offres de fruits et légumes répondant aux attentes de la Restauration : ces actions sont de nature à mettre en valeur la qualité des produits français et augmenter la part Origine France

Poursuite des actions de sensibilisation en faveur de l'origine France

Dans la poursuite de leurs actions, les organisations signataires ont pour perspective de s'inscrire dans la mise en œuvre des Lois EGAlim 1 et 2, en renforçant notamment la contractualisation entre les producteurs ou leurs Organisations de producteurs (OP) et les premiers acheteurs, afin de s'assurer de la construction du prix prenant en compte les indicateurs de coût de production et de marché.

Aussi, dans un contexte sanitaire plus stabilisé, les signataires ont prévu d'organiser des événements locaux en faveur de l'origine France. Le premier d'entre eux se déroulera dans les 99 Halles METRO le 24 mars 2022, et réunira tous les partenaires de la Charte Origine France : les producteurs locaux, les PME transformatrices et les restaurateurs.

Les actions volontaires lancées ont produit des effets ; la mobilisation reste entière pour poursuivre ces progressions en répondant aux attentes des restaurateurs et des concitoyens pour promouvoir l'excellence des produits français.

Contact presse FNSEA

Sabri Derradji
sabri.derradji@reseaufnsea.fr
06.21.16.80.84

Contacts presse METRO France

Isabelle Baahmed - isabelle.baahmed@metro.fr -
06.83.24.94.73
Agence Oconnection - metro@connection.fr
Anne-Marie Boyault – 06.89.28.42.29
Valérie Desgrandchamps – 06.62.89.51.51

